



# Avancement 2022

Les taux d'avancement pour 2022 sont les mêmes que pour 2021, sauf pour la catégorie HCB qui s'est vue amputée de 2%.

En 2016, si certains ont fait le choix de se contenter de la création des groupes sommitaux (HCC, HCD) contre la fin des bordereaux de salaires des ouvriers, la CGT avec les salariés se battait pour son maintien.

6 ans après la modification de la CAPSO telle que nous la connaissons, voilà que la DRH-MD crée de nouvelles conditions pour que les salariés ne puissent atteindre ceux-ci.

Pour résumer, seulement 2 postes seront ouverts à l'essai pour la HCB en 2022, 2 HCC ne pourront être nommés faute d'ouverture de poste et le nombre de postes HCA ne permet pas de correctement cibler les professions spécifiques (composite, CND, capteur & S...).

De plus, une nouvelle fois, les dates des CAPSO sont repoussées, le CMG de Lyon se réunissant que la semaine prochaine pour la répartition des postes.

Après 12 années sans revalorisation de salaire, par la suppression des BSO et le gel du point d'indice, le Ministère veut aussi s'attaquer aux avancements des ouvriers ! Quel statut en France, au cours de ces 12 dernières années, a vu son salaire gelé mis à part dans la fonction publique ?

Pour la CGT, la reconnaissance professionnelle ne doit pas être une variante et la restriction d'accès en HCB ne donnera pas beaucoup de perspective d'avenir aux salariés.

La CGT ne se limite pas à un taux d'avancement plus ou moins suggéré, voire imposé par le guichet unique. C'est bien à partir des besoins réels dans les établissements que la CGT avance ses revendications pour un avancement plus juste et équitable.

- Des postes à l'avancement selon les besoins et non régis par un taux,
- La nomination des lauréats au 1<sup>er</sup> janvier,
- Des postes hors contingent pour régler la situation de certains personnels.

Il est encore temps de demander des postes supplémentaires, c'est pourquoi nous appelons l'ensemble des salariés à se mobiliser le

**Jeudi 3 février 2022 à 10h00 devant la direction**

Les Elus(es) CAPSO CGT